



**INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

IBPT

COMMUNICATION DU CONSEIL DE L'IBPT

DU 22 JUIN 2010

CONCERNANT L'ENTRÉE EN APPLICATION DE LA NOUVELLE

DÉCISION RELATIVE AU MARCHÉ 7 DE LA TERMINAISON

D'APPEL VOCAL SUR LES RÉSEAUX MOBILES

Communication du Conseil de l'IBPT du 22 juin 2010 concernant l'entrée en application de la nouvelle décision relative au marché 7 de la terminaison d'appel vocal sur les réseaux mobiles

Le projet de décision de l'IBPT relative au marché 7 de la terminaison d'appel vocal sur les réseaux mobiles a été notifié à la Commission européenne le 28 mai 2010. Compte tenu du calendrier actuel du projet et du délai de 30 jours annoncé dans le projet soumis à consultation pour l'entrée en vigueur, le Conseil de l'IBPT envisage actuellement que cette décision, et en particulier la première baisse tarifaire des charges MTR pour 2010, entre en application à la date du 1^{er} août 2010.

Axel DESMEDT
Membre du Conseil

Charles CUVELLIEZ
Membre du Conseil

Catherine RUTTEN
Membre du Conseil

Luc HINDRYCKX
Président du Conseil